

## Compte Rendu Réunion :

### Réaménagement de la rue de L'Egalité Grenade sur Garonne

19/06/2013

#### Elus et institutionnels :

Mr JP Delmas (Maire de Grenade et Vice président CCSG<sup>(1)</sup>: Politique de l'emploi, logement et cadre de vie) ; Mr E. Anselme (Adjoint Grenade : Commerce et équipement) ; Mr T. Kasmarek (Adjoint Grenade : Ecole, Equipement et Embellissement ville) ; J.L. Flores (Adjoint Grenade: Interface Commune/CCSG) et Mr Y. Versapuech (Vice président : Aménagement et entretien de la voirie CCSG).

Mme M. Cambra (Grenade : Responsable service urbanisme); Mme A. Goncalvez (CCSG : Pole social et Cadre de vie) et Mr JJ Caye (CCSG : Directeur service Voirie Aménagement Durable)

#### Présidents associations :

Mme K. Buret (Association Commerçant de Grenade et Trésorière Foyer Rural) ; Mr T. Thoyos (Association Atout Save et Garonne) et Mr F. Martinet (Association CGLV<sup>(2)</sup> et élu des Parents d'Elèves Maternelle Bastide).

#### Résident et commerçants de la commune de Grenade.

(1) CCSG : Communauté de Commune Save et Garonne

(2)CGLV : Cœur de Grenade : Lieu de vie !?

#### **1. Présentation par Mr JJ Caye du nouveau plan d'aménagement de la rue de l'Egalité dans sa partie Est, entre les rues Gambetta et Roquemaure (voir document n°1 ci-dessous) :**

#### Principaux points à retenir :

- Volonté de longue date de réaménager cette partie de la rue de l'Egalité très endommagée, sans cheminement sécurisé pour les enfants et inadapté pour les PMR<sup>(3)</sup> (malgré sa proximité avec le groupe scolaire Bastide, le Foyer rural, la Poste et les commerces des rues Gambetta et V. Hugo).
- Un objectif de fin des travaux avant la rentrée scolaire de septembre 2013. En conséquence des travaux qui commencent la semaine prochaine. L'accès riverain sera maintenu. Durant les travaux les ordures ménagères seront ramassées dans des points de collectes spécifiques (une information sera distribuée aux habitants concernés).
- Des contraintes de largeur par rapport aux normes d'accessibilités (obligatoire à respecter pour toute rénovation) et de passage des véhicules (secours, ramasse ordures). Sur le schéma en coupe de la rue : le principe retenu d'un caniveau central et 2 espaces de cheminement de part et d'autre d'une voie centrale en sens unique sauf vélo au niveau des intersections le principe du "trottoir traversant" est retenu (continuité du "trottoir" sur la chaussée).
- Mise en place d'une zone de rencontre : vitesse des véhicules limités à 20km/h et mode doux (piétons, vélo) prioritaires, dispositif d'accessibilité notamment pour déficient visuel par pavage spécifique, double sens cyclable.

- Stationnement interdit avec mobilier urbain (type potelets).
- Reprise des évacuations d'eau pluviales via un caniveau central puis reprise de l'évacuation normale après le carrefour rue Roquemaurel.
- Le coût total de cette opération se monte à 140000 euros (50% à la charge du Conseil General).

(3)PMR : Personne à Mobilité Réduite (Handicapé, Parent ou Assistante Maternelle avec poussette, personne ayant des difficultés à se déplacer)

## **2. Débat :**

Les associations de commerçants s'inquiètent de la disparition des 11 places de stationnement de cette rue (hors Zone Bleue). Un document coécrit avec le Foyer Rural, les associations des commerçants intercommunale et communale et l'association CGLV demande à ce qu'une approche globale du problème du stationnement soit discutée sur la base des propositions listées (Voir document n°2 ci-dessous). Déjà, des places « déposes minutes » vont remplacer certaines places existantes dans les rues commerçantes. Les commerçants ont défendu le projet d'étendre les zones bleues et d'optimiser les zones de stationnement existantes (Par exemple : rue Pérignon tronçon du 8 à 8) .

Cette démarche va dans le sens du travail Commune /CCSG avec notamment des projets d'aménagement pour les parkings périphériques (à moins de 200m de la Hale) en lien avec l'OMPCA<sup>(4)</sup>. Nous devons en conséquence mettre en place des réunions de travail communes sur ce thème.

Les résidents souhaitent être consultés pour la mise en place des dispositifs anti-stationnement (notamment pour les accès aux garages rue de l'Egalité et pour le croisement rue Roquemaurel utilisé comme dépose minute illicite par les parents d'élèves).

Le débat s'est également élargi à l'ensemble du centre ville et la volonté partagée d'en faire un véritable lieu de vie avec une circulation apaisée, mais existante. L'association CGLV, a notamment parlé de son projet d'une zone de rencontre étendue à l'hypercentre à construire tous ensemble (ce type d'aménagement ayant été conçu pour des situations comparables à Grenade).

Pour finir, afin de faire vivre le nouvel aménagement de la rue de l'Egalité, il est envisagé la création de lignes PEDIBUS et la CCSG est prête à soutenir cette action.

Il est à noter que la rénovation de l'ensemble de la rue (trottoirs sur la partie Ouest) a été évoquée mais que les finances actuelles ne le permettent pas.

(4)OMPCA : Opérations de modernisation des pôles commerciaux et de l'artisanat

## Document 1 : Présentation des travaux

Bretx, Daux, Grenade, Larra, Launac, Le Burgaud, Merville, Merville, Montaigut, Ondes Saint-Cézerf, Saint-Paul, Thil.



COMMUNAUTÉ  
SAVE &  
GARONNE  
DE COMMUNES

# Commission Voirie

Mercredi 19 juin 2013

[www.cc-saveetgaronne.fr](http://www.cc-saveetgaronne.fr)

## Aménagement de la rue de l'égalité – Entre la rue Gambetta et Roquemaurel

*Mettre nos valeurs en commun est une chance pour tous...*

1

## La rue de l'égalité aujourd'hui

- Une rue « historique » étroite (entre 6 et 7m)
- Un espace à dominante « véhicule motorisé » (chaussée, stationnement)
- Un espace très circulé par les piétons (accès commerces et groupe scolaire Bastide)
- Une chaussée « bombée » et très dégradée
- Des trottoirs dégradés et ne respectant pas les normes d'accessibilité

2



**Photo 1 : Rue de l'égalité, depuis la rue Gambetta : Trottoirs non accessibles, un espace dominé par la voiture**

3



**Photo 2 : Rue de l'égalité, depuis la rue Victor Hugo  
Chaussée étroite et trottoir dégradé du fait de la circulation des véhicules**

4

## Objectifs d'aménagement

- Un meilleur partage de la voirie, pourquoi?
  - Redonner de la place aux piétons et aux cycles
  - Dans un espace limité (entre 6 et 7 m de large)
  - Sans possibilité de séparer Piétons Cycles et piétons
  - Apaiser la circulation et sécurisé la marche des piétons
- Aménagement d'une zone de circulation type « Zone de rencontre »

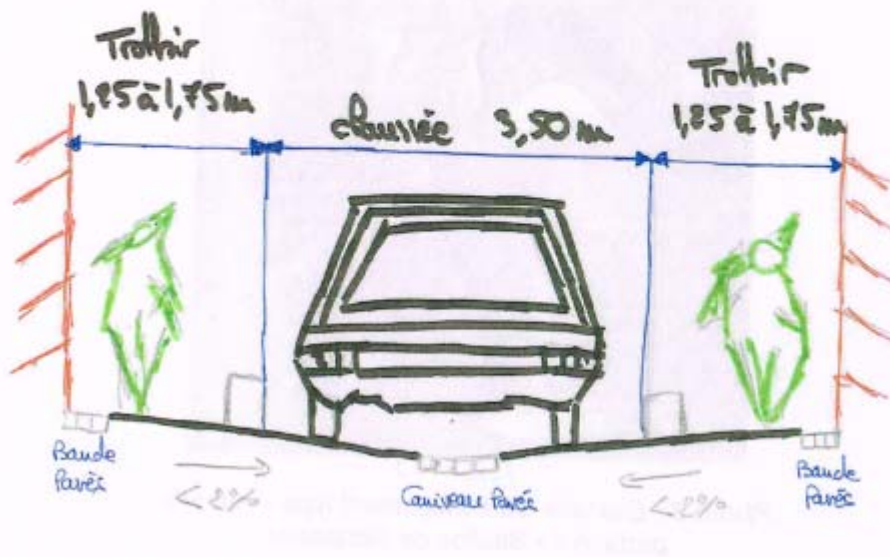
5

## La zone de rencontre

- Section de voie en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de **tous** les usagers
  - Le piéton **peut circuler sur la chaussée sans y stationner**
  - Piéton prioritaire sur les véhicules (≠ Zone 30)
  - Vitesse des véhicules limités à 20 km/h
  - Chaussée à double sens pour les cyclistes
  - Dans un espace limité (entre 6 et 7 m de large)

6

## Rue de l'égalité Projet



7

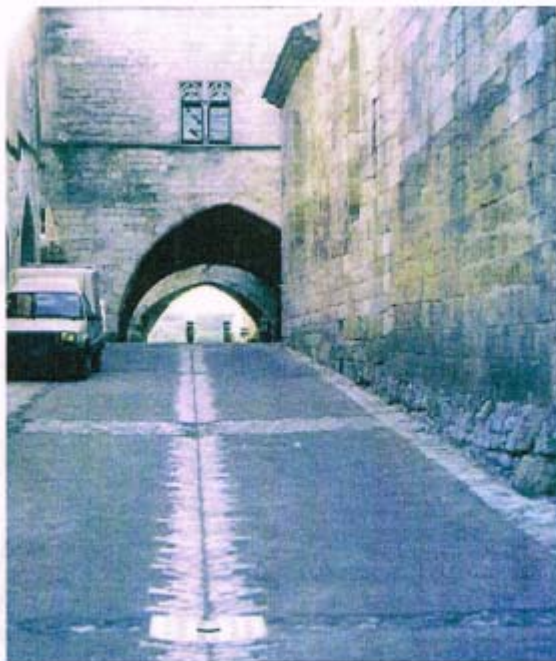


Photo 3 : Exemple d'aménagement type « espace partagé » - Bastide de Monpazier

8

Note : Sur la photo ci-dessus, on peut noter la présence de la voiture stationnée, ce qui ne pourra être la cas ici avec la mise en place de dispositifs spécifiques (choix à définir).

## Document2:Propositionsassociations

### Propositions aux élus

Messieurs, mesdames.

Nous venons d'apprendre que la portion de la rue de l'égalité située entre la rue Gambetta et la rue Roquemaurel à Grenade sur Garonne dans la bastide allait être rénovée.

Et nous vous en remercions. Elle en avait grand besoin.

Nous prenons aussi acte que, suite à la rénovation de cette portion de rue et de ses trottoirs, les places de stationnement disparaîtront.

Pour la pratiquer souvent, nous pensons que vos motivations sont les suivantes :

- Trop étroite, les camions et voitures qui y passent doivent monter sur le trottoir afin d'éviter les voitures en stationnement.
- Mettant ainsi en péril les citoyens et notamment les parents et enfants du groupe scolaire Bastide qui l'empruntent.
- Mais aussi détruisant le travail de rénovation que vous vous apprêtez à faire, engendrant ainsi le gaspillage de l'argent du contribuable et donc le notre.

Si tel est le cas, nous comprenons donc parfaitement les raisons de tels choix.

Nous irons même plus loin en vous demandant de l'interdire aux camions, qui passent nombreux pour ne pas avoir à passer plus loin (cantine, poubelles municipales, et camions plateaux de travaux, ...) ces camions menaçant chaque jour d'assommer, et ou d'éborgner (en fonction du sens de circulation des piétons) à coup de rétroviseur les usagers du trottoir.

### Ainsi nous comprenons vos choix.

**En retour nous vous demandons de comprendre les notre.**

**Ceux des commerçants** travaillant et proposant toute une gamme de services et de produits, donnant ainsi à la ville et à ses habitants une qualité de vie.

**Ceux des citoyens** qui viennent consommer au centre ville.



**Vous vous apprêtez à retirer 11 de places de parking. Sans contrepartie.**

Retirant ainsi aux usagers des commerces du centre ville la possibilité de se garer à proximité pour pouvoir transporter leurs achats.

La **réponse** téléphonique de **monsieur CAYE** de la communauté de commune fut de **pousser nos clients à aller se garer sur les parkings en périphérie de la bastide.**

**Nous entendons parfaitement cette possibilité.**

Mais les contraintes de transports des achats et services de nos clients posent déjà de nombreux désagréments non négligeables.

Pour illustrer ce que j'écris, voici la liste des commerces par activité dans les rue Gambetta et République pour commencer:

- Pharmacies transport des médicaments, achat aussi d'atèles, de béquilles et de fauteuils pour handicapés.
- Fleuristes et pompes funèbres
- Librairie papeterie qui lui de son côté déclare ne rencontrer aucune difficulté.
- Habillements : chaussures, vêtements, transports des achats neufs.
- Mercerie : couture, tissus au mètre, laine, ... là encore, transport du matériel neuf acheté.
- Boulangerie : pains, pâtisseries, viennoiseries : transport des gâteaux et pain
- Coiffures : matériel pro et particulier, coiffures pour tous les jours ou pour les grandes occasions. Besoin de transporter le matériel acheté, et surtout pour les plus coquettes, nécessité d'arriver à sa voiture avec sa nouvelle coupe intacte...
- Essence : là il y a une piste où les voitures peuvent attendre. Mais pas plus de deux voitures ! les autres doivent patienter sur une place de parking
- Réparation cycle : vente de pièces détachées, de vélos ! gros matériel à transporter
- Informatique : vente de matériel, dépannage, et donc transport des machines du simple portable à la grosse imprimante pour les professionnels.



Travail collaboratif circulation et parking centre grenade bastide : CGLV, « Atout Save et Garonne », et association des commerçants de Grenade. V1.0

- Restaurateurs : permettra à grenade de récupérer l'appellation « village groumand »
- La cave à vin de grenade, nous proposant elle aussi un grand choix pour tous les budgets et tous les palais.
- Charcuterie, pâtisserie, instituts de beauté, décoration, bientôt le retour d'un boucher
- Pressing, sport,
- Le 8 à 8
- La poste
- Services bancaires

Nous ne vous parlons pas de la halle où les deux bijouteries (une or, l'autre fantaisie) proposent une gamme pour tous les budgets.

Les restaurateurs, du torréfacteur et salon de thé en passant par des bistrotts chacun ayant leur propre ambiance.

Tout ceci ne vous rappelle-il pas l'offre du centre commercial de Blagnac ?

Oui ! **L'offre des commerçants de grenade n'est ni plus ni moins que l'offre d'une galerie marchande conviviale à ciel ouvert.**

**Mais il y a aussi la culture au centre ville !** Le foyer rural aussi rencontre des difficultés pour que les parents puissent déposer leurs enfants, ou simplement pour venir voir une pièce de théâtre au centre ville pour les personnes âgées.

Notre public du centre ville est de tous âges.

- Nous ne pouvons plus supporter d'entendre dire que les habitants, actifs, arrivant de Toulouse, tournent 15 minutes le soir avant de trouver une place pour récupérer un ordinateur, ou leur commande à la paterie. La prochaine fois, ils iront à Toulouse pendant leur pause déjeunée, ou pire, ils s'arrêteront à Blagnac ! ils gagneront un quart d'heure.
- Nous trouvons impensable qu'une personne âgée soit obligée de venir des allées avec son déambulateur en roulant sur la route pour aller à la pharmacie chercher ses bas de contention.

**Comme nous vous avons compris, comprenez nous.**



**Et travaillez AVEC nous** : citoyens et commerçants, prestataires et « consommateurs »

Voici donc nos propositions.

Nous sommes volontaires pour y **travailler avec vous dans l'entente, le respect et la compréhension des impératifs de chacun.**

- 1) Est-il possible d'envisager une autre solution pour la rue de l'Egalité ?  
(stationnement autorisé aux heures d'ouverture des commerces)
- 2) Aménager le parking Quai de Garonne avec un fléchage clair + distance à pied du centre ville + Affichage sur le parking de l'offre commerciale incluse dans un plan de ville.
- 3) Remettre les stationnements autour de la hale en épi : voir l'étude du cabinet Fastre déjà réalisée (idée non débattue encore avec CGLV)
- 4) Créer une zone de rencontre dans l'hypercentre afin de rééquilibrer circulation et vie locale propice au maintien des commerces. Cette zone de rencontre est évidemment tout à fait compatible avec l'offre de parking zone bleue actuelle voir son extension aux autres rues. Son objectif en faisant diminuer la vitesse sans limiter le flux, est de laisser à chacun son mode d'accès privilégié (voiture, piéton et vélo) vers le centre et les commerces avec une sécurité améliorée pour les plus fragiles (piéton et vélo). (Documents CERTU faisant état de l'amélioration du CA des commerces en zone à priorité piétonne)
- 5) Augmenter le nombre de place en zone bleue, et ainsi augmenter la rotation :  
  
Par exemple toute le rue Gambetta et toute la rue de la république + Victor Hugo + Pérignon
- 6) Augmenter le nombre de places en dépose minute en fonction des commerces intéressés (en faisant bien attention au point 7)
- 7) Vérifications plus fréquentes et plus intransigeantes de la police municipale.
- 8) Changer la Voirie rue Pérignon entre le 8 à 8 et sport 2000 car les stationnements sont pour l'instant coté garage
- 9) Rue Pérignon toujours, le tronçon de la fée troquette, les barrières sur le trottoir empêchent d'ouvrir les portières
- 10) Parking des allées à rouvrir (le centre) et le bloquer le dimanche pour le lieu de rencontre (qui n'est JAMAIS utilisé la semaine par quelque riverain que ce soit)

Travail collaboratif circulation et parking centre grenade bastide : CGLV, « Atout Save et Garonne », et association des commerçants de Grenade. V1.0

11) Sens de circulation :

Réfléchir à la boucle du Soir, les gens rentrent de Toulouse passent rue Gambetta puis il faudrait que ceux qui veulent aller à Larra ou Aucamville puissent le faire en prenant la rue de la République à droite et penser à laisser une boucle possible le long du cours Valmy.

Les gens pourraient donc voir et se garer devant les commerces en rentrant chez eux.

12) Mises ne place des « caddies libres »

13) Pour éviter les bouchons laisser le feu de Ondes orange clignotant aux horaires où il n'y a pas de sortie d'école

Comme indiqué plus haut, nous voulons être des acteurs actifs de notre ville, et non de simples rôleurs, comme on l'entend trop souvent.

Nous ne pouvons travailler chacun de notre côté.

**Tout comme nous l'avons fait et continuerons de la faire, entendez nous, comprenez nous, dans le respect de notre travail pour notre ville et pour nos concitoyens.**

**L'association des commerçants de Grenade,**

Soutenu pas l'association des commerçants de communauté de commune « Atout Save et Garonne » et l'association des citoyens « Cœur de Grenade, lieu de vie ?! »

